



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2017



CONGO



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS **2017**



CONGO

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Congo, veuillez contacter :
Section des publications

Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél. : +251-11- 544-9900
Télécopie : +251-11-551-4416
Adresse électronique : eca-info@un.org
Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA,
veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2018 Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie
Tous droits réservés
Premier tirage : mars 2018

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| REMERCIEMENTS | iv |
| Liste des sigles et abréviations | v |
| Le Congo en bref | vi |
| Vue d'ensemble | 1 |
| 1. Contexte national et sous-régional | 2 |
| 2. Performance économique | 6 |
| 2.1 Croissance économique | 6 |
| 2.2 Politique budgétaire | 8 |
| 2.3 Inflation et politique monétaire | 10 |
| 2.4 Compte courant | 11 |
| 2.5 Comptes financiers et comptes de capitaux | 13 |
| 3. Développement social | 14 |
| 3.1 Dynamique démographique | 14 |
| 3.2 Emploi et pauvreté | 14 |
| 3.3 Santé | 15 |
| 3.4 Éducation | 17 |
| 3.5 Évaluation de l'égalité des sexes | 18 |
| 4. Analyse thématique : redynamiser le secteur agricole pour soutenir durablement la stratégie de diversification économique | 20 |
| 4.1 Situation et potentiel du secteur agricole congolais | 21 |
| 4.2 Politiques de développement agricole au Congo | 23 |
| 4.3 Défis à relever pour transformer le secteur agricole en un pôle de diversification économique | 26 |
| 5. Évaluation de la qualité des données nationales | 29 |
| Bibliographie | 31 |

REMERCIEMENTS

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration entre les Bureaux sous-régionaux de la Commission et le Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays du Congo a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Mme Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir et la supervision directe de M. António Pedro, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique centrale, avec la coordination technique de M. Mama Keita, Chef du Centre sous-régional de données. L'auteur principal du profil de pays du Congo, M. Mamadou Malick Bal, était assisté de MM. Ghitu-I-Mundunge, Issoufou Seidou, Julian Slotman, Abdulrahman Sowe et Michel Fogang. D'importantes contributions ont été apportées au profil de pays par l'Institut national de la statistique du Congo, la Direction générale de l'économie et la Banque des États de l'Afrique centrale. Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de la qualité opérationnelle de la Commission a fourni des observations et des contributions précieuses. Nous tenons également à remercier M. François Colin Nkoa, enseignant en économie à l'Université de Yaoundé 2 au Cameroun, pour ses avis d'expert. Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA, qui aura supervisé l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

Liste des sigles et abréviations

| | |
|--------|--|
| APD | Aide publique au développement |
| BAD | Banque africaine de développement |
| BEAC | Banque des États de l'Afrique centrale |
| BIT | Bureau international du Travail |
| BTP | Bâtiments et travaux publics |
| CEA | Commission économique pour l'Afrique |
| CEEAC | Commission économique des États de l'Afrique centrale |
| CEMAC | Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale |
| CER | Communauté économique régionale |
| CNUCED | Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement |
| DSCERP | Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté |
| DSRP | Document de stratégie de réduction de la pauvreté |
| ECOM | Enquête congolaise auprès des ménages |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FCFA | Franc CFA |
| FMI | Fonds monétaire international |
| IDE | Investissements directs étrangers |
| IDH | Indice de développement humain |
| INS | Institut national de la statistique |
| MICS | Enquête par grappes à indicateurs multiples (<i>Multiple indicator cluster survey</i>) |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OMS | Organisation mondiale de la Santé |
| PASEC | Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'éducation des États et gouvernements de la Francophonie |
| PDDAA | Programme de développement intégré de l'agriculture africaine |
| PEV | Programme élargi de vaccination |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| RCA | République centrafricaine |
| RDC | République démocratique du Congo |
| SIDA | Syndrome d'immunodéficience acquise |
| TIC | Technologies de l'information et de la communication |
| VIH | Virus de l'immunodéficience humaine |
| WACS | Système de câble ouest-africain (<i>West Africa Cable System</i>) |
| WDI | Indicateurs du développement dans le monde (<i>World Development Indicators</i>) |

Le Congo en bref

| Informations générales | | Classement | Rang | Sur un total de | Année | Source |
|---|------------------|---|------|-----------------|-------|----------------------------|
| Sous-région | Afrique Centrale | IDH | 135 | 188 | 2016 | PNUD |
| Langue officielle | Français | Indice des inégalités entre les sexes | 135 | 188 | 2016 | PNUD |
| Monnaie | Franc CFA | Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique | 42 | 54 | 2016 | Fondation Mo Ibrahim |
| Capitale | Brazzaville | Indice de la facilité de faire des affaires | 177 | 190 | 2017 | Banque mondiale |
| Appartenance à une des Communautés (s) économiques (s) régionales | CEEAC CEMAC | Indice de perception de la corruption | 159 | 176 | 2016 | Transparency International |

Croissance économique



L'économie congolaise est entrée en récession en 2016 en enregistrant une croissance négative de -1,6 % contre 2,6 % en 2015. Cette évolution s'explique par la baisse du PIB pétrolier mais également par la baisse d'activité du secteur non pétrolier suite à la contraction des investissements publics résultant de la chute des recettes pétrolières. Les perspectives indiquent que la croissance rebondirait à 1,7 % en 2017 en raison de la hausse de la production de pétrole combinée à la remontée des cours mondiaux.

Politique budgétaire



La gestion des finances publiques s'est soldée par une réduction du déficit budgétaire (base engagements, hors dons), qui était de 11,8 % du PIB en 2016 contre 19,1 % du PIB en 2015. Le déficit budgétaire se réduirait en 2017 pour s'établir à 7,4 % du PIB en raison notamment de la baisse des dépenses courantes.

Inflation et politique monétaire



L'inflation s'est établie à 4,6 % en 2016 contre 2,7 % en 2015 en raison notamment de la hausse des prix des produits alimentaires. Les prévisions tablent sur une inflation de 1,0 % en fin d'année 2017, en dessous du seuil communautaire de 3 %.

Compte courant



Le déficit courant s'est creusé à 83,0 % du PIB en 2016 contre 50,5 % du PIB en 2015. Cette détérioration résulte du recul continu du solde commercial lié à l'effondrement des exportations de pétrole et au déficit persistant du compte des services.



Investissement direct étranger

Les flux entrants d'IDE au Congo ont été évalués à environ 2 milliards de dollars en 2015 et 2016, loin des 5,5 milliards de dollars enregistrés en 2014. Ce repli s'explique par le fléchissement des investissements dans le secteur des hydrocarbures, qui attire l'essentiel des flux d'IDE.



Dynamique démographique

La population du Congo était estimée à 4 936 184 habitants en 2016. Elle est constituée de 50,6 % de femmes et 49,4 % d'hommes. Les moins de 15 ans représentent 38,4 % de la population totale contre 58,7 % pour les 15-64 ans et 2,9 % pour les personnes âgées de plus de 65 ans. La population est inégalement répartie sur le territoire, étant concentrée à 56,5 % dans les centres urbains que sont Brazzaville et Pointe-Noire.



Pauvreté

L'incidence de la pauvreté a baissé, passant de 50,1 % en 2005 à 46,5 % en 2011. La pauvreté touche davantage les femmes que les hommes. Afin de favoriser l'inclusion spatiale, le gouvernement congolais a entrepris depuis quelques années un programme de municipalisation accélérée qui a permis de désenclaver les départements et de réduire les inégalités régionales.



Emploi

Le taux de chômage est de 11,3 % pour l'ensemble des six communes du Congo. Il affecte davantage les femmes que les hommes (12,6 % contre 10,3 %). Brazzaville et Pointe-Noire sont les communes qui enregistrent les taux de chômage les plus élevés (11,3 % et 9,0 % respectivement).



Santé

L'espérance de vie à la naissance a progressé, passant de 54,6 ans en 2005 à 64,1 ans en 2015. L'espérance de vie des femmes (65,7 ans) reste supérieure à celle des hommes (62,5 ans). La mortalité des enfants de moins de cinq ans a considérablement baissé, avec 54,1 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2016 contre 89,8 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2005. On enregistre encore un nombre élevé de décès maternels au Congo même si des progrès ont été accomplis depuis 2005. Le taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes s'est réduit, passant de 596 en 2005 à 442 en 2015.



Éducation

Le Congo est l'un des pays les plus scolarisés de l'Afrique centrale avec un taux net de fréquentation du primaire de 96,5 % et un taux net de fréquentation du secondaire de 67,4 %. Le taux d'alphabétisation des 15-24 ans est de 88,8 % pour les hommes et 83,9 % pour les femmes.



Genre

Il existe une légère disparité en faveur des hommes pour l'alphabétisation des jeunes, l'inscription à l'enseignement secondaire et supérieur ainsi que l'emploi dans le secteur non agricole. Les femmes sont plus avantagées que les hommes en matière d'accès au financement. Il y a une disparité significative entre les sexes en faveur des hommes en matière de représentation politique, avec 17 femmes détenant un siège au Parlement, contre 134 hommes et 5 femmes ministres sur un total de 31 ministres.

Vue d'ensemble

Le Congo a enregistré au cours de la dernière décennie des taux de croissance parmi les plus élevés de la sous-région avec une progression moyenne du PIB réel de l'ordre de 5 % par an entre 2005 et 2014¹. Toutefois, depuis environ quatre ans, le rythme de la croissance s'essouffle. L'économie congolaise à l'instar de celle de la sous-région subit les contrecoups de la chute des cours des principaux produits de base dont le pétrole. Ainsi, en 2016 le Congo a enregistré un taux de croissance du PIB réel négatif de -1,6 % contre un taux de 2,6 % en 2015. Selon les prévisions de la Direction générale de l'économie, il devrait reprendre et s'établir à 1,7 % en 2017². Le taux d'inflation est passé de 2,7 % en 2015 à 4,6 % en 2016³, dans un contexte de hausse des prix des produits alimentaires. Le repli des cours internationaux du pétrole s'est traduit par une limitation des dépenses d'équipement qui a permis de contenir le déficit budgétaire du pays (base engagements, hors dons) à 11,8 % du PIB en 2016 contre 19,1 % du PIB en 2015⁴. Le déficit du compte courant s'est aggravé, passant de 50,5 % du PIB en 2015 à 83 % du PIB en 2016⁵. Bien que la pauvreté ait diminué, selon les statistiques de la deuxième Enquête congolaise auprès des ménages (ECOM II⁶), passant de 50,1 % à 46,5 % de la population entre 2005 et 2011, la situation du développement humain n'est pas encore à la hauteur des potentialités économiques et financières du pays. Par ailleurs, la situation sociale s'est détériorée en raison des tensions post-électorales et de l'effondrement des recettes pétrolières ayant occasionné des retards dans le paiement des créances sur l'État.

La structure productive du pays est essentiellement axée sur l'exploitation du pétrole, ce qui se traduit par un développement modérément inclusif ; il s'ensuit que la diversification des activités économiques est primordiale pour améliorer la qualité de la croissance, créer suffisamment d'emplois et réduire significativement la pauvreté. Elle est également essentielle pour réduire la vulnérabilité de l'économie congolaise aux chocs externes et les risques associés à la dépendance excessive de l'économie à l'égard du pétrole. Pour cela, le pays devra s'engager davantage dans la diversification des sources de croissance hors pétrole. La présence de terres arables inexploitées, combinée à une demande croissante de produits agricoles, devrait faire du développement de l'agriculture l'un des piliers de la stratégie de diversification économique du gouvernement congolais.

1 BEAC, 2017.

2 Direction générale de l'économie, 2017.

3 BEAC, 2017.

4 Idem.

5 Idem.

6 Enquête congolaise auprès des ménages pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté.

1

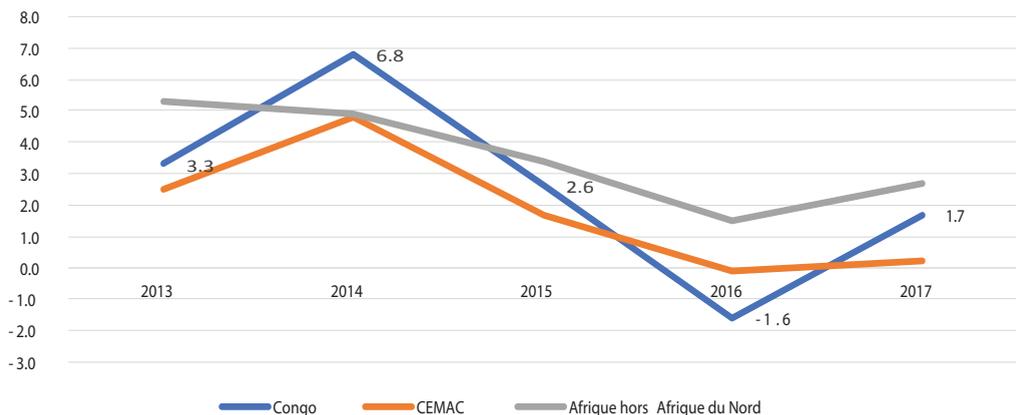
Contexte national et sous-régional

L'activité économique s'est affaiblie en 2016 dans un contexte marqué au plan international par la chute régulière des cours des hydrocarbures. Avec un taux de croissance du PIB réel négatif (-1,6 %) en 2016, le Congo s'est situé en dessous de la moyenne de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) (-0,1 %) et de l'Afrique hors Afrique du Nord (1,5 %) (graphique 1). Selon la Direction générale de l'économie, le taux de croissance du PIB réel pour l'année 2017 s'établirait à 1,7 % en raison d'une conjoncture économique plus favorable liée à l'augmentation de la production et la reprise des cours internationaux du pétrole.

Le Congo est membre de deux communautés économiques régionales, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Son PIB nominal, estimé à 4 792,5 milliards de FCFA en 2016, représente environ 10 % du PIB total de la CEMAC.

L'appartenance du Congo à la CEMAC implique l'adoption d'un mécanisme de surveillance multilatérale des politiques budgétaires dont l'ossature s'articule autour de quatre critères

Graphique 1 : Croissance du PIB au Congo, en zone CEMAC et en Afrique hors Afrique du Nord (en pourcentage)



Source : DGE 2017, BEAC 2017, FMI 2017*

* 2016: Estimations (e); 2017: Prévisions (p)

de convergence : i) un solde budgétaire de base positif ou nul ; ii) un taux d'inflation annuel inférieur à 3 % ; iii) un taux d'endettement public (intérieur et extérieur) inférieur ou égal à 70 % du PIB ; et iv) une non-accumulation par l'État d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion courante. Aucun de ces critères de convergence n'a été respecté par le Congo en 2016.

Les perspectives défavorables du cours des hydrocarbures, dont dépend le pays en termes de recettes fiscales et d'exportation, ont interpellé les autorités sur les risques que cette dépendance faisait courir à l'ensemble de son économie et sur la nécessité d'accélérer la diversification économique en vue de relever les multiples défis économiques et sociaux qui se posent. Le sommet extraordinaire des chefs d'État de la CEMAC qui s'est tenu à Yaoundé le 23 décembre 2016 avait justement pour objectif de réformer structurellement les économies des pays d'Afrique centrale afin qu'elles soient plus résilientes aux chocs externes. À l'issue de ce sommet, les chefs d'État ont appelé l'ensemble des pays de la Communauté à intensifier les mesures et les actions en faveur de la diversification de leurs économies pour les rendre plus compétitives et moins vulnérables aux chocs externes. Ils ont, en outre, prescrit à chaque pays membre d'ouvrir et de conclure à brève échéance des négociations bilatérales avec le FMI, pour mieux structurer les efforts d'ajustement de leurs États, les accompagner vers une sortie de crise et les aider à mettre en place les conditions d'une relance vertueuse et durable de leurs économies. L'appui du FMI vise à rétablir la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette, à réformer la gestion des ressources publiques afin d'en renforcer la transparence et à diversifier les économies tout en préservant les dépenses sociales.

La Commission de la CEMAC a été chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques nationales au niveau de chaque pays et de l'état d'avancement des entretiens sur les programmes avec le FMI, dans le cadre du Programme régional de réformes économiques et financières (PREF-CEMAC) lancé en juillet 2016 sous la direction du Président de la République du Congo. Le PREF couvre un ensemble de mesures prioritaires destinées à soutenir la transformation structurelle de la région et réduire la dépendance à l'égard du pétrole. Ainsi, une mission du FMI s'est rendue du 25 septembre au 4 octobre 2017 à Brazzaville pour collecter des informations, notamment sur le niveau de la dette du pays, en vue de la conclusion d'un programme de soutien financier avec les autorités congolaises. La mission a révélé que le niveau d'endettement du pays était de 116,2 % du PIB en 2016⁷, soit un niveau plus important que celui indiqué initialement par les autorités congolaises. Or le FMI a fait de la mise en œuvre effective des mesures de réduction de la dette un préalable à la conclusion du programme de soutien.

Le Congo considère l'intégration régionale comme l'un des piliers de sa stratégie de développement, en vue de tirer profit de sa position géographique stratégique dans la sous-région. La capitale, Brazzaville, et celle de la République démocratique du Congo (RDC),

⁷ BEAC, 2017.

Kinshasa, séparées par le fleuve Congo, sont les deux capitales les plus proches du monde. Cette proximité géographique donne potentiellement au Congo l'accès à un marché de plus de 80 millions de consommateurs. Pour des pays limitrophes enclavés tels que la République centrafricaine (RCA) et la RDC, le Congo constitue une voie d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), grâce au câble à fibre optique du projet de système de câble ouest-africain ou *West Africa Cable System (WACS)* qui passe sur ses berges. Malgré cette position géographique favorable, les échanges intrarégionaux restent peu nombreux, entravés par de nombreuses barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges, qui augmentent les coûts de transaction de ces échanges malgré les réformes engagées. C'est dans ce contexte que le Sommet extraordinaire des chefs d'État de la CEMAC tenu le 31 octobre 2017 a pris acte de la décision d'ouverture intégrale des frontières prise par les États membres de la CEMAC pour permettre la libre circulation des personnes et des biens. Il s'agit d'une avancée majeure dans le domaine de la libre circulation nécessaire à la facilitation du commerce intrarégional.

Encadré 1 : Indice d'intégration régionale en Afrique : Congo

L'indice d'intégration régionale en Afrique (IIRA) vise à déterminer dans quelle mesure chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre des mécanismes d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Il s'agit d'un projet élaboré conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique. L'indice couvre les dimensions suivantes : i) la libre circulation des personnes ; ii) l'intégration commerciale ; iii) l'intégration productive (développement de chaînes de valeurs régionales) ; iv) les infrastructures ; et v) l'intégration financière et la convergence des politiques macroéconomiques. La section ci-dessous donne un aperçu pour certains indicateurs. Une description technique de cet indice est accessible sur le site <https://www.integrate-africa.org/>.

Performance globale : Troisième au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) (score 0,52). La meilleure performance au sein de la CEEAC revient au Cameroun (score 0,66).

| Libre circulation des personnes | Intégration commerciale | Intégration productive | Infrastructures | Intégration financière et économique |
|---|---|---|--|--|
| Troisième au sein de la CEEAC (score 0,52). Sao Tomé-et-Principe a le meilleur résultat (score 0,70). | Huitième au sein de la CEEAC (score 0,34). Le Cameroun a le meilleur résultat (score 0,98). | Cinquième au sein de la CEEAC (score 0,24). Le Burundi a le meilleur résultat (score 0,84). | Deuxième au sein de la CEEAC (score 0,65). L'Angola a le meilleur résultat (score 0,66). | Cinquième au sein de la CEEAC (score 0,87). Le Gabon a le meilleur résultat (score 1). |

Le Congo est membre de deux communautés économiques régionales : la CEMAC et la CEEAC.

Libre circulation des personnes : le Congo occupe la troisième place avec un score de 0,52. Le pays a ratifié les accords relatifs à la libre circulation des personnes au sein de la CEEAC et les ressortissants de 60 % des pays de cette CER peuvent entrer au Congo sans visa ou obtenir un visa à l'arrivée.

Intégration commerciale : le Congo obtient un score faible. Il applique un droit de douane moyen relativement élevé sur les importations en provenance de la CEEAC, estimé à 5,33 % sur la période de calcul de l'Indice. Sa part dans le commerce intrarégional représentait 14 % des échanges commerciaux intra-CEEAC sur

la période 2010-2013. La part des flux commerciaux du Congo vers ses partenaires sous-régionaux ne dépassait pas 5 % de son PIB sur la même période.

Intégration productive : le Congo occupe une place modérée sur cette dimension de l'Indice d'intégration régionale. Sa contribution au commerce régional de produits intermédiaires était de 6 % sur la période de calcul de l'Indice. L'indice de complémentarité régionale du commerce du Congo au sein de la CEEAC était de 0,12 (sur une échelle de 0 à 1) sur la période de calcul de l'Indice, une performance qui illustre le manque d'intégration du pays aux chaînes de valeur régionales.

Infrastructures : le Congo obtient une bonne performance comparée aux autres pays de la CEEAC sur cet indicateur en occupant la deuxième place. Malgré sa mauvaise performance sur l'Indice de développement des infrastructures de la Banque africaine de développement (avec une valeur moyenne de 13 sur une échelle de 0 à 100 sur la période 2010-2012), 57 % des vols internationaux du Congo sont intra-CEEAC et le pays jouit d'un taux moyen de commerce d'énergie électrique par habitant relativement modéré dans la région.

Intégration financière et économique : le Congo affiche une performance modérée dans ce domaine. En 2016, le taux d'inflation du Congo (4,6 %) était au-dessus de la norme de la CEMAC (3 %). Le pays a pour monnaie le Franc CFA, comme cinq autres membres de la CEMAC (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad).

Dans l'ensemble, le Congo maintient une performance moyenne au sein de la CEEAC et au regard de l'Indice d'intégration régionale. Sa nouvelle politique de libre circulation des personnes provenant d'autres États membres, entrée en vigueur en 2017, contribuera à améliorer son classement. Le Congo devra également s'atteler à développer ses capacités productives et les infrastructures régionales pour une meilleure intégration aux chaînes de valeur régionales.

2

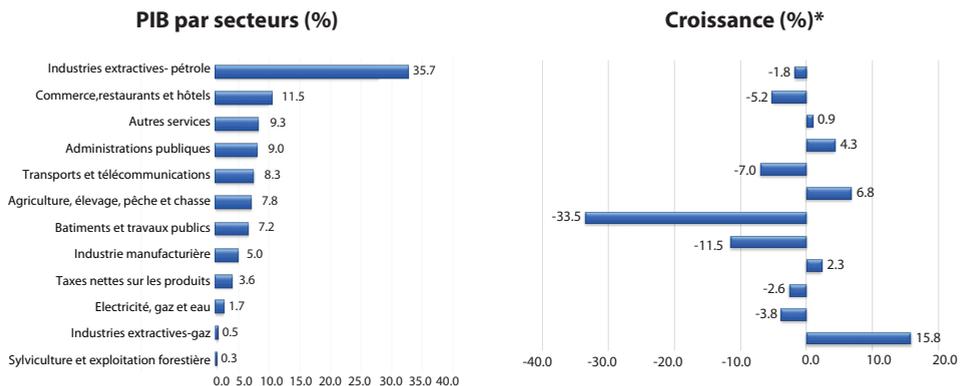
Performance économique

2.1 Croissance économique

L'impact négatif du choc pétrolier survenu fin 2014 a continué à peser sur l'économie congolaise en 2015. Cette dernière est entrée en récession en 2016 en enregistrant une croissance de -1,6 % contre 2,6 % en 2015. Cette évolution est imputable à la baisse du PIB pétrolier mais également au ralentissement de la croissance du secteur non pétrolier induit par la contraction des investissements publics résultant de la chute des recettes pétrolières.

Du côté de l'offre, le sous-secteur des industries extractives, constitué essentiellement du pétrole brut et du gaz, domine la structure de production du pays, avec une part dans le PIB de 35,7 % en 2016 (graphique 2). Ce sous-secteur s'est contracté de 1,8 % en 2016 par rapport à 2015, ce qui, du fait de sa part dans l'économie congolaise, a eu un impact négatif sur la croissance économique. Cette prépondérance des hydrocarbures met en lumière la fragilité de l'économie congolaise et les risques associés à sa forte dépendance au pétrole. Cette domination traduit également les difficultés des autorités congolaises à engager une transformation structurelle de l'économie du pays. Pourtant, celui-ci possède de nombreux atouts, notamment dans le secteur agricole, en particulier : i) des terres

Graphique 2 : Parts sectorielles dans le PIB et taux de croissance des principaux sous-secteurs d'activité en 2016 (estimations)



Source : BEAC 2017*

* Variation annuelle en pourcentage (prix constants) entre 2015 et 2016.

arables inexploitées ; ii) des précipitations favorables ; iii) des ressources en eau abondantes ; et iv) une demande croissante de produits agricoles. Ces atouts peuvent opportunément être exploités pour promouvoir une industrialisation fondée sur la transformation locale des produits de base agricoles. Il est donc primordial pour les autorités congolaises d'intensifier leurs efforts en vue de bâtir une économie résiliente et diversifiée à travers notamment la promotion des chaînes de valeur agricoles.

La contraction du PIB en 2016 était également due aux contreperformances des secteurs secondaire et tertiaire⁸. Les mauvais résultats du secteur secondaire sont imputables à ceux des branches « industries manufacturières » (-11,5 %) ; « bâtiment et travaux publics » (BTP) (-33,5 %) et « eau et électricité » (-2,6 %). Avec la diminution des ressources de l'État, les entreprises du secteur du BTP ont subi une baisse des commandes publiques et un retard dans le règlement des travaux en cours. Certains projets de construction ont ralenti ou ont été suspendus.

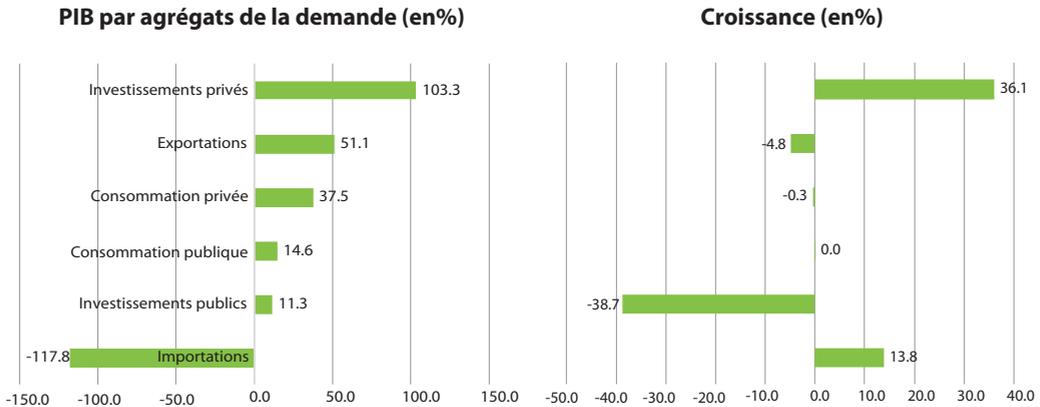
La contreperformance du secteur tertiaire est due aux mauvais résultats des branches « transports et télécommunication » (-7,0 %) et « commerce, restaurants et hôtels » (-5,2 %). Cette situation résulte de la baisse des prestations des activités de sous-traitance dans le domaine de l'exploitation pétrolière.

Le secteur primaire, quant à lui, a été le seul à contribuer positivement à la croissance, en étant soutenu par les branches « agriculture, élevage, pêche et chasse » (+6,8 %) et « sylviculture et exploitation forestière » (+15,8 %). Le secteur agricole a effectivement enregistré une augmentation de la production vivrière, notamment du maïs et du manioc. La culture du maïs, dans la vallée du Niari notamment, a connu une extension des surfaces cultivées. Parallèlement, les cultures de rente ont progressé, grâce à la poursuite de l'extension de la culture du palmier à huile dans les départements de la Cuvette et de la Sangha.

En ce qui concerne la demande globale (graphique 3), sa structure reflète la dépendance de l'économie congolaise à l'égard des hydrocarbures. La baisse de la production de pétrole en 2016 combinée à la faiblesse des cours sur les marchés internationaux s'est traduite par une diminution des recettes entravant ainsi la capacité de l'État à soutenir l'économie à travers les projets d'investissements publics. Ces derniers se sont repliés de 38,7 % en 2016. Les investissements privés essentiellement tirés par le secteur pétrolier ont progressé de 36,1 %. La demande extérieure s'est contractée en 2016, avec un repli de 4,8 % pour les exportations de biens et services. Les importations ont progressé de 13,8 % notamment en raison de l'acquisition d'équipements et d'outils pour le secteur pétrolier.

⁸ Le secteur primaire comprend les branches suivantes : « Agriculture, élevage et chasse », « Sylviculture et exploitation forestière », « Pêche » et « Pétrole ». Le secteur secondaire comprend les branches suivantes : « Méthanol et autres gaz », « Industries manufacturières », « Énergie et eau » et « Construction ». Le secteur tertiaire comprend les branches suivantes : « Transports et télécommunications », « Commerce, restaurants et hôtels », « Administrations publiques » et « Autres services ».

Graphique 3 : Parts relatives des agrégats de la demande par rapport au PIB et taux de croissance en 2016 (estimations)



Source : BEAC 2017

Les perspectives de la Direction générale de l'économie indiquent que la croissance rebondirait à 1,7 % en 2017. Cette croissance serait tirée principalement par le secteur primaire et par le secteur secondaire. La croissance du secteur primaire aurait pour moteur la branche « industries extractives » (pétrole brut) dont la production progresserait de 10,9 %, consécutivement à l'augmentation du rendement du gisement pétrolier de Moho Nord. La deuxième locomotive de ce secteur serait la branche « sylviculture et exploitation forestière » (+9,3 %) et la troisième la branche « agriculture, élevage, chasse et pêche » dont le taux de croissance serait de 6,9 %. Dans le secteur secondaire, les branches prometteuses seraient la branche « industries manufacturières » (+3,2 %) et la branche « électricité, gaz et eau » (+12,7 %). Les activités du secteur tertiaire se contracteraient de 14,7 % en 2017. Cette situation s'expliquerait par la mauvaise tenue des branches « services marchands et non marchands », « commerce, restaurants et hôtels » et « autres services marchands ». Du côté de la demande, l'augmentation du PIB réel devrait s'expliquer principalement par le rebondissement des exportations des biens et services non facteurs (+9,5 %).

2.2 Politique budgétaire

Malgré le contexte difficile dû à la persistance de la faiblesse des cours du pétrole, la politique budgétaire de l'année 2016 a été en partie guidée par la réalisation des objectifs du Plan national de développement (PND) 2012-2016⁹. Le programme d'investissements publics a été ralenti ; toutefois, de nouveaux projets ont été exceptionnellement mis en œuvre dans les secteurs clés du développement humain, notamment le projet de construction de 12 hôpitaux généraux sur l'ensemble du territoire. L'État congolais a poursuivi sa politique budgétaire

⁹ BAD, PNUD, OCDE, 2017.

visant le retour au rééquilibrage budgétaire. Une Loi de finances rectificative a été votée en juillet 2016 afin de répondre à la chute des recettes budgétaires.

En 2016, le montant des recettes budgétaires a atteint en valeur courante 1 226,2 milliards de FCFA soit une baisse de 3,4 % par rapport à 2015 et elles ont représenté 25,6 % du PIB (tableau 1). Les recettes pétrolières, qui ont progressé de 9,8 % par rapport à 2015 pour s'établir à 394,7 milliards de FCFA, restent cependant très loin de leurs niveaux précédant le choc pétrolier de 2014. Les recettes non pétrolières ont baissé de 8,6 %, s'établissant à 831,5 milliards de FCFA contre 909,9 milliards de FCFA un an auparavant.

Concernant les dépenses, des ajustements ont été réalisés en 2016, touchant surtout les dépenses en capital qui ont enregistré une baisse de 47,6 % par rapport à 2015. La limitation des dépenses en 2016 a permis de contenir le déficit budgétaire global du pays (base engagements, hors dons) qui a représenté 11,8 % du PIB contre 19,1 % du PIB en 2015. Face à des options de financement étroites, le gouvernement a eu recours de manière accrue aux fonds de réserves budgétaires et externes (utilisation de ses dépôts à la BEAC et des actifs détenus en Chine) pour financer le déficit budgétaire.

En 2017, le montant total des recettes budgétaires s'élèverait à 1 176,4 milliards de FCFA, en baisse de 4,1 % par rapport à 2016. Le montant total des dépenses s'établirait à 1 551,7 milliards de FCFA en recul de 13,4 % par rapport à 2016 principalement en raison de la baisse des dépenses courantes et en capital. Le déficit budgétaire (base engagements, hors dons) se réduirait pour s'établir à 7,4 % du PIB.

Tableau 1 : Finances publiques du Congo en pourcentage du PIB

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016(e) | 2017(p) |
|--|------|------|-------|---------|---------|
| Recettes totales | 44,1 | 37,7 | 23,5 | 25,6 | 23,2 |
| Recettes pétrolières | 33,1 | 25,8 | 6,6 | 8,2 | 7,9 |
| Recettes non pétrolières | 11,1 | 11,9 | 16,8 | 17,3 | 15,3 |
| Dépenses totales | 38,6 | 45,5 | 42,6 | 37,4 | 30,5 |
| Dépenses courantes | 16,0 | 15,3 | 20,5 | 24,3 | 20,0 |
| Dépenses en capital | 22,6 | 30,3 | 22,0 | 13,0 | 10,5 |
| Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -) en % du PIB | 5,5 | -7,9 | -19,1 | -11,8 | -7,4 |

Source : BEAC 2017

* 2016: Estimations (e); 2017: Prévisions (p)

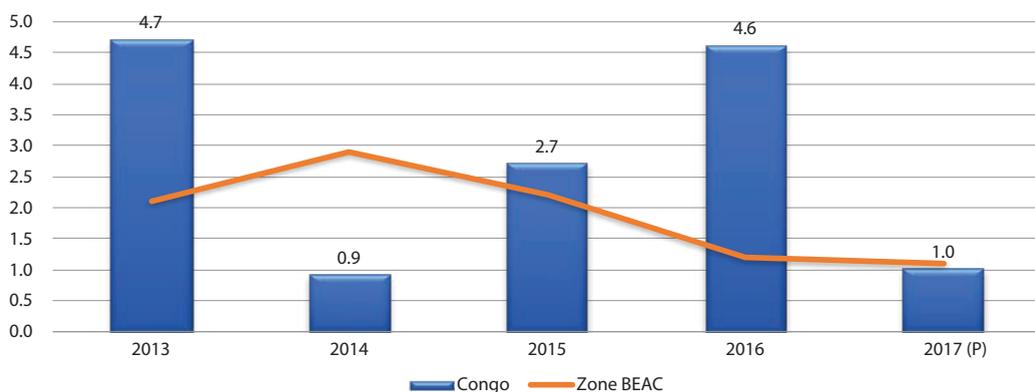
Le ratio du service de la dette par rapport aux exportations s'est détérioré, passant de 9,1 % en 2015 à 11,1 % en 2016. Le Congo n'a pas respecté le critère de convergence de la CEMAC relatif au taux d'endettement public (inférieur ou égal à 70 % du PIB) en 2015 et 2016, avec des taux de 95,2 % et 116,2 %¹⁰ respectivement.

2.3 Inflation et politique monétaire

Le poids des produits alimentaires dans l'indice des prix à la consommation au Congo est relativement élevé, rendant cet indicateur très sensible aux facteurs externes étant donné que ces produits sont en très grande majorité importés. Les marchés de consommation sont principalement approvisionnés par les importations, notamment en provenance de la RDC voisine. Aussi les pressions inflationnistes sont-elles restées relativement élevées en 2016. L'inflation en moyenne annuelle s'est établie à 4,6 % en 2016 contre 2,7 % en 2015 (graphique 4). Cette évolution est liée à la hausse des prix alimentaires en lien avec l'instabilité dans la région frontalière du Pool mais également aux goulets d'étranglement logistiques sur les principales voies d'accès reliant Brazzaville à Pointe-Noire. Les tensions inflationnistes ont beaucoup baissé depuis le début de l'année 2017 en lien avec la baisse des prix internationaux des denrées alimentaires. Les prévisions de la BEAC tablent sur une inflation en fin d'année à 1,0 %, en dessous du seuil communautaire de 3 %.

L'objectif de la politique monétaire commune définie et mise en œuvre par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la recherche de la stabilité monétaire interne et externe. Cette politique vise un taux de couverture extérieure de la monnaie d'au moins 20 % et une faible progression du niveau général des prix, plafonnée à 3 % selon les critères de convergence. Au

Graphique 4 : Évolution du taux d'inflation (en %), Congo et Zone BEAC, 2013-2017



Source : BEAC 2017*

* 2016: Estimations (e); 2017: Prévisions (p)

¹⁰ BEAC, 2017.

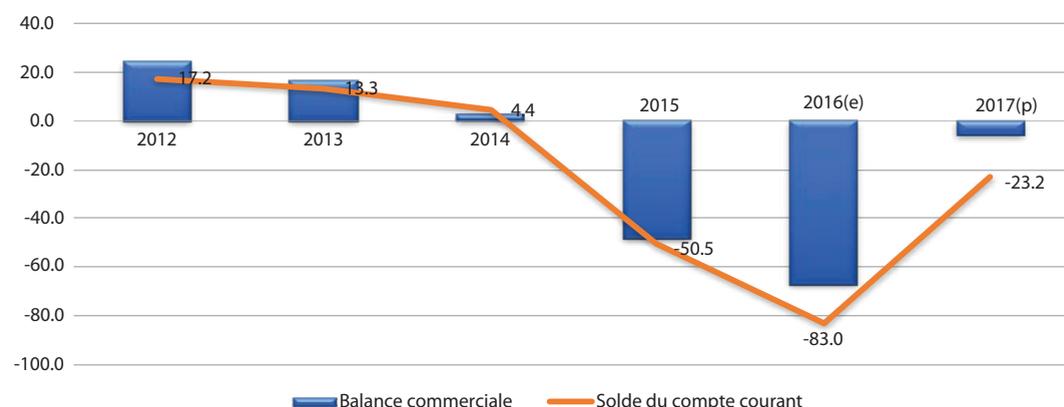
regard du comportement des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière à court terme, la BEAC a maintenu son principal taux directeur à 2,45 %.

Les tendances récentes indiquent que la baisse importante des cours du pétrole s'est traduite par un effet d'éviction du secteur privé. En effet, le resserrement des conditions de liquidités, combiné à une hausse du ratio des prêts non performants, a entravé l'accès du secteur privé au crédit. Par ailleurs, la position extérieure nette du système monétaire s'est contractée consécutivement à la baisse des recettes d'exportation du pétrole résultant de la chute des cours internationaux, conjuguée au repli de la production nationale. Toutefois, compte tenu de la faiblesse des canaux de transmission de la politique monétaire et du fait que les moteurs de la croissance économique évoluent en dehors du domaine de la politique monétaire, les mécanismes de transmission de la politique monétaire sur l'économie réelle restent insatisfaisants¹¹.

2.4 Compte courant

Le solde du compte courant (dons officiels exclus) du Congo a affiché en 2016 un déficit de 83,0 % du PIB en aggravation par rapport à 2015 où il était de 50,5 % du PIB (graphique 5). Cette détérioration est imputable au creusement du déficit commercial qui a représenté 66,7 % du PIB en 2016 contre 48,3 % du PIB en 2015 principalement en raison du recul des exportations de pétrole. Quant aux importations, elles ont atteint 117,8 % du PIB en 2016 contre 103,8 % du PIB un an auparavant notamment en lien avec l'acquisition d'outils et d'équipements pour le secteur pétrolier.

Graphique 5 : Solde du compte courant en pourcentage du PIB



Source : BEAC 2017*

* 2016: Estimations (e); 2017: Prévisions (p)

11 BAD, PNUD, OCDE, 2017.

Le déficit de la balance des services s’est davantage réduit pour s’établir à 1 814,2 milliards de FCFA en 2016 contre 1 958,9 milliards en 2015 en lien avec la baisse d’activité du secteur pétrolier. Cependant, le déficit de la balance des revenus s’est aggravé à 688,2 milliards de FCFA contre 21,3 milliards de FCFA en 2015.

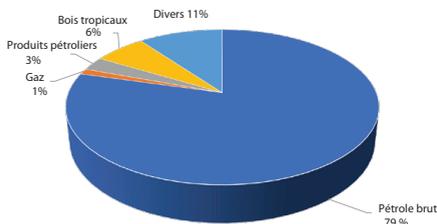
En 2017, en relation avec une hausse espérée des cours du pétrole exporté par le Congo, le déficit extérieur courant devrait diminuer pour s’établir à 23,2 % du PIB.

Le pétrole brut continue de dominer les échanges extérieurs avec 79 % du total des exportations en 2016 (graphique 6). Les autres principaux produits d’exportation sont : les bois tropicaux ; les produits dérivés du pétrole ; le propane et le butane. Quant aux importations, elles sont essentiellement constituées de produits manufacturés, de biens d’équipement orientés vers le secteur pétrolier et de denrées alimentaires. La production vivrière nationale n’arrive pas à couvrir les besoins de la population. Le pays importe donc la majorité de ses denrées agricoles. La volaille provient d’Europe, la viande du Tchad, et les légumes de RDC et du Cameroun. Le fait que le Congo importe une part importante de ses besoins en produits agricoles est un signe de dépendance alimentaire, mais également une source d’opportunités pour développer le secteur agricole en vue d’en faire un vecteur de la stratégie de diversification économique.

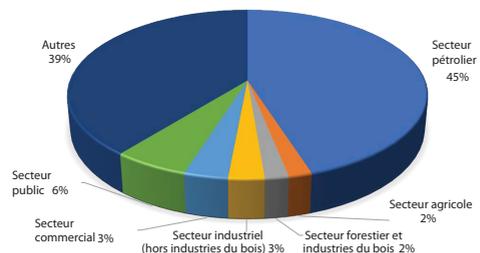
La forte concentration des exportations sur le pétrole et l’importance des produits manufacturés dans les importations mettent en évidence l’urgence de la transformation structurelle de l’économie. Cette situation exige de multiplier les efforts non seulement pour la mise en valeur des ressources en bois au regard de l’importance du bassin forestier, mais aussi le développement de l’agro-industrie dans ce pays qui dispose d’une quantité importante de terres arables.

Graphique 6 : Structure du commerce extérieur (2016)

**Répartition des exportations par produit
(en % du total des exportations)**



**Répartition des importations
(en % du total des importations)**



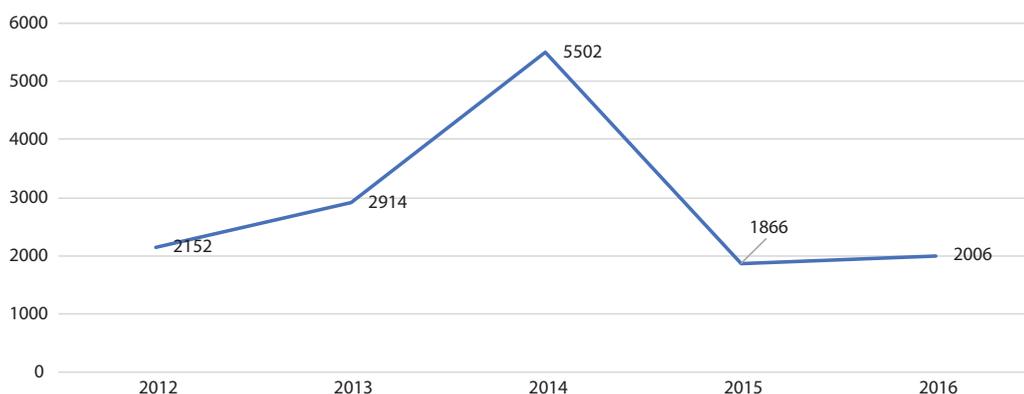
Source : BEAC 2017

2.5 Comptes financiers et comptes de capitaux

Les flux entrants d'investissements directs étrangers (IDE) au Congo ont été évalués à environ 2 milliards de dollars en 2015 et 2016, loin des 5,5 milliards de dollars enregistrés en 2014. L'essentiel de l'IDE est orienté vers le secteur pétrolier. Pour impulser davantage la transformation structurelle de l'économie congolaise, il est essentiel de renforcer l'attractivité du pays vis-à-vis des investisseurs privés locaux et étrangers souhaitant opérer dans les activités les plus productives comme l'industrie manufacturière. Ceci exigera, entre autres, une amélioration du climat des affaires. Or le Congo reste parmi les économies les plus mal classées du monde en matière de pratique des affaires, au 177^e rang sur 190 pays dans le classement 2017 du rapport Doing Business.

S'agissant de l'Aide publique au développement (APD), les données fournies par l'OCDE indiquent que les volumes d'aide destinés au Congo ont baissé de 106,2 millions de dollars en 2014 à 88,8 millions de dollars en 2015¹². Une part importante de cette aide est orientée vers le développement des infrastructures économiques et sociales. La France, l'Union européenne et les États-Unis restent les principaux pourvoyeurs de l'aide au Congo.

Graphique 7 : Flux nets d'IDE entrants au Congo (en millions de dollars)



Source : CNUCED*

*Base de données de la CNUCED accédée le 27 octobre à : <http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx>

12 Base de données de l'OCDE consultée le 27 octobre à l'adresse : <http://stats.oecd.org/qwids/#?x=2&y=6&f=3:51,4:1,1:1,5:3,7:1&q=3:51+4:1+1:1,2+5:3+7:1+2:262,41+6:2014,2015,2016>.

3

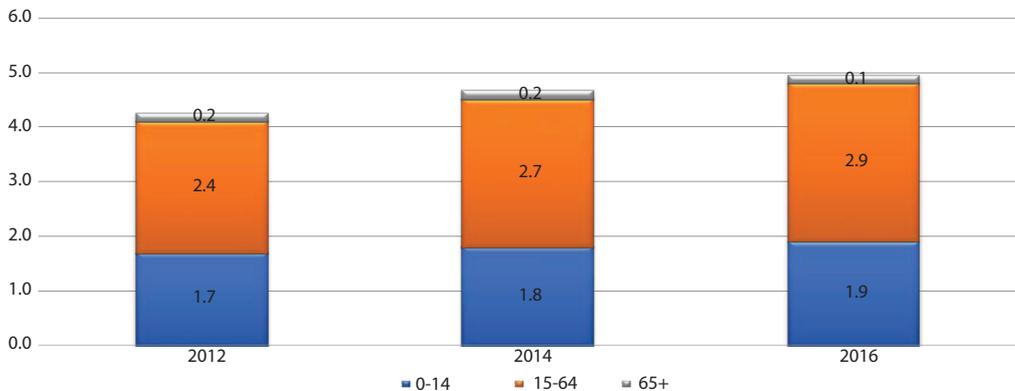
Développement social

3.1 Dynamique démographique

Selon l'Institut national de la statistique, la population du Congo était estimée à 4 936 184 habitants en 2016 (graphique 8). Elle est constituée de 50,6 % de femmes et 49,4 % d'hommes. Les moins de 15 ans représentent 38,4 % de la population totale contre 58,7 % pour les 15-64 ans et 2,9 % pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

Cette population, qui est inégalement répartie sur le territoire, est concentrée à 56,5 % à Brazzaville et à Pointe-Noire. Ce déséquilibre, qui s'est accentué au fil des ans entre l'arrière-pays rural et les centres urbains, représente une pression sur les autorités congolaises pour fournir davantage d'infrastructures sociales et économiques en milieu urbain. Afin de favoriser l'inclusion spatiale, le gouvernement congolais a entrepris depuis quelques années un programme de municipalisation accélérée qui a permis de désenclaver les départements et de réduire les inégalités régionales.

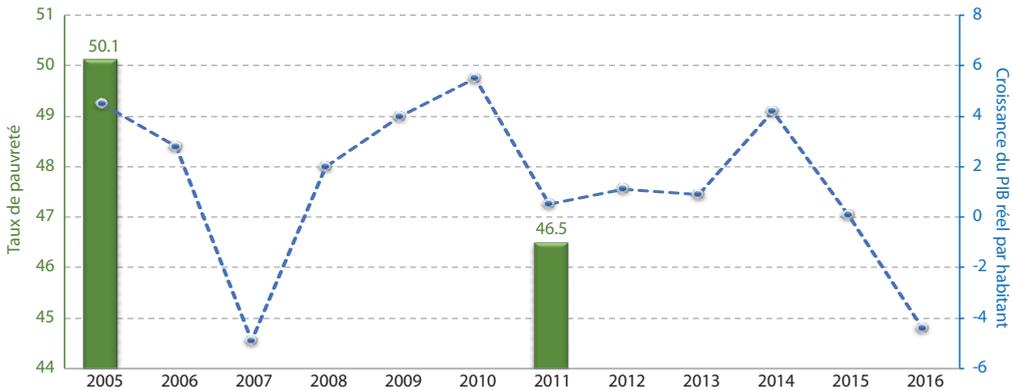
Graphique 8 : Répartition de la population par groupes d'âge (en millions d'habitants)



Source : Institut National de la Statistique

3.2 Emploi et pauvreté

Selon les données de l'ECOM II (Enquête congolaise auprès des ménages pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté) réalisée en 2011, l'incidence de la pauvreté (proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour) a baissé. Ce taux est ainsi passé de 50,1 % en 2005 à 46,5 % en 2011 (graphique 9). L'incidence de la

Graphique 9 : Taux de pauvreté et croissance du PIB réel par habitant (en pourcentage)

Sources : Institut national de la statistique du Congo ; base de données WDI de la Banque mondiale*

* Base de données WDI de la Banque mondiale consultée en octobre 2017 à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.KD.ZG?end=2016&locations=CG&start=2005>.

pauvreté, qui touche davantage les femmes que les hommes, est de 74,8 % en milieu rural contre 32,3 % en milieu urbain. Bien qu'il n'y ait pas de données plus récentes sur le taux de pauvreté, le graphique 9 semble donner une idée de la détérioration du niveau de vie des Congolais depuis 2014, année à partir de laquelle la croissance du PIB réel par habitant n'a cessé de décroître.

Pour ce qui est de l'emploi, les informations sur le chômage proviennent de la deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel, réalisée en 2014 dans les six communes du Congo, auprès des personnes âgées de 15 ans et plus. Au sens du BIT, le taux de chômage est de 11,3 % pour l'ensemble des six communes du Congo. Il touche davantage les femmes que les hommes (12,6 % contre 10,3 %). Brazzaville et Pointe-Noire sont les communes qui enregistrent les taux de chômage les plus élevés, avec 11,3 % et 9,0 % respectivement. Au sens large, le taux de chômage est estimé à 19,7 % et les individus appartenant à la tranche d'âge 15-29 ans, avec un taux estimé à 34,1 %, sont les plus touchés. Bien que le taux d'activité au sens du BIT soit assez élevé en milieu urbain (53,2 %), le phénomène du sous-emploi touche 6,2 % d'actifs occupés. Ce taux de sous-emploi est de 6,7 % pour les femmes et 5,8 % pour les hommes.

3.3 Santé

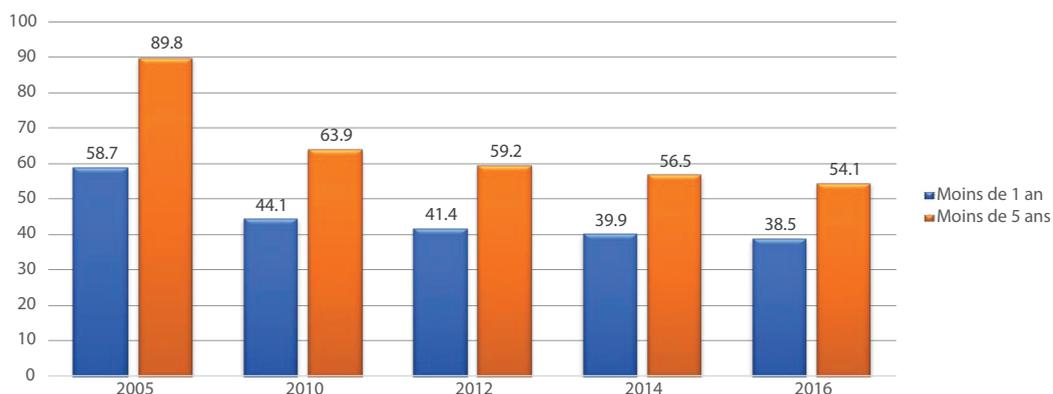
Selon les données de la Banque mondiale, l'espérance de vie à la naissance au Congo a progressé de 54,6 ans en 2005 à 64,1 ans en 2015. L'espérance de vie des femmes (65,7 ans) est supérieure à celle des hommes (62,5 ans).

La mortalité des enfants de moins de cinq ans a considérablement baissé depuis 2005, époque à laquelle le taux était de 89,8 décès pour 1 000 naissances vivantes. La mortalité des moins de cinq ans a atteint le niveau le plus faible en 2016 avec 54,1 décès pour 1 000 naissances vivantes. La mortalité infantile a également connu une baisse, ramenée de 58,7 à 38,5 décès

pour 1 000 naissances vivantes entre 2005 et 2016. Cette tendance à la baisse des taux de mortalité depuis 2005 traduit l'amélioration du système sanitaire. Les autorités congolaises ont entrepris de renforcer l'offre de santé et d'améliorer la qualité des soins. La priorité a été accordée à la construction et à la réhabilitation des infrastructures à travers notamment le lancement de la construction de 12 hôpitaux généraux dans les 12 départements du pays, ainsi qu'au renforcement des ressources humaines. Ces mesures, alliées à la mise en place de dispositifs de gratuité pour certaines catégories (par exemple, la vaccination des bébés de 0 à 9 mois et la prise en charge du paludisme chez les enfants de 0 à 15 ans), ont permis d'améliorer l'accès aux soins.

En ce qui concerne l'amélioration de la santé maternelle, on enregistre encore un nombre élevé de décès maternels au Congo même si des progrès ont été réalisés depuis 2005. En effet, le taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes a baissé de 596¹³ en 2005 à 436¹⁴ en 2015. Du point de vue du pourcentage de naissances assistées par un personnel de santé qualifié, les résultats sont meilleurs, avec près de 94,4 % en 2015¹⁵ contre 83,4 % en 2005.

Graphique 10 : Taux de mortalité infantile et infanto-juvénile (pour 1000 naissances vivantes)



Source : Base de données WDI de la Banque mondiale*

* Base de données WDI de la Banque mondiale consultée en octobre 2017 à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/SH.DYN.MORT?end=2016&locations=CG&start=2005> et <https://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.IMRT.IN?end=2016&locations=CG&start=2005>.

13 Base de données WDI de la Banque mondiale consultée en octobre 2017 à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/SH.STA.MMRT?end=2016&locations=CG&start=2005>.

14 Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS-2014-2015).

15 Base de données WDI de la Banque mondiale consultée en octobre 2017 à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/SH.STA.BRTC.ZS?end=2016&locations=CG&start=2005>

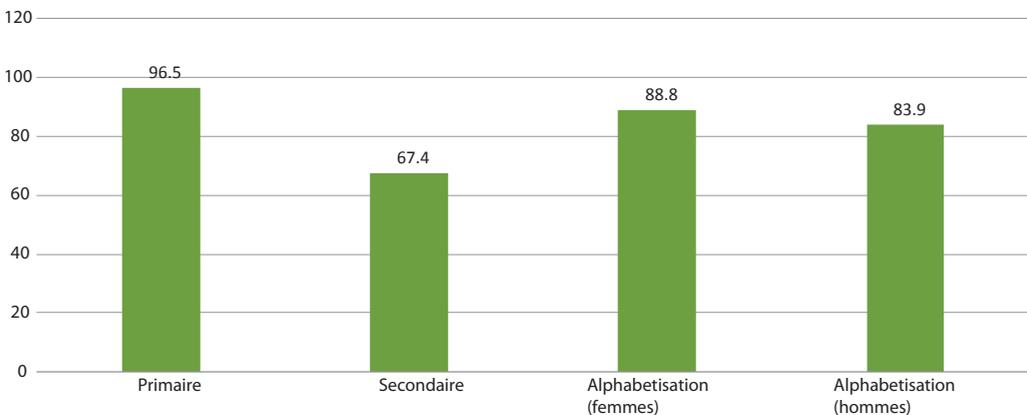
La prévalence du VIH/sida parmi la population adulte du Congo a diminué, passant de 3,3 % en 2005 à 3,1 % en 2016¹⁶, grâce à des interventions ciblées et à un accès accru aux thérapies antirétrovirales traduisant une volonté politique du gouvernement.

La proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole a connu une nette progression depuis 2005, où elle se situait à 54 %. En 2016, cet indicateur a été estimé à 80 %¹⁷. Cette avancée positive s'explique par : i) l'amélioration et le maintien des performances du Programme élargi de vaccination (PEV) de routine ; ii) le renforcement de la prévention et de la gestion des flambées épidémiques des maladies évitables par la vaccination ; iii) le renforcement des capacités du personnel de santé en charge de la vaccination et du PEV à tous les niveaux ; iv) le renforcement de la chaîne du froid aux niveaux central et des circonscriptions socio-sanitaires ; et v) la mise en œuvre des activités de sensibilisation sur la vaccination.

3.4 Éducation

Le Congo est l'un des pays les plus scolarisés d'Afrique centrale. D'après l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS5 Congo 2014-2015), le taux net de fréquentation du primaire est de 96,5 % et le taux net de fréquentation du secondaire est de 67,4 %. Bien que le pays ait presque atteint l'éducation universelle, il reste confronté au problème de la qualité de l'enseignement. Il ressort de la dernière évaluation internationale du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'éducation des États et gouvernements

Graphique 11 : Taux net de fréquentation du primaire et du secondaire et taux d'alphabétisation de 15-24 ans



Source : MICS5 Congo 2014-2015

¹⁶ Base de données WDI de la Banque mondiale consultée en octobre 2017 à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indikator/SH.DYN.AIDS.ZS?end=2016&locations=CG&start=2005>

¹⁷ Base de données WDI de la Banque mondiale consultée en octobre 2017 à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indikator/SH.IMM.MEAS?end=2016&locations=CG&start=2005>

de la Francophonie (PASEC) que les élèves congolais du primaire sont moins performants que leurs voisins du Cameroun et du Gabon¹⁸. Pour ce qui est du taux d'alphabétisation des 15-24 ans, les données de la MICS5 Congo 2014-2015 indiquent qu'il est de 88,8 % pour les hommes et 83,9 % pour les femmes.

Le niveau élevé de scolarisation constitue un avantage que les autorités congolaises doivent exploiter en mettant l'accent sur le développement des compétences techniques et professionnelles en vue de bâtir un capital humain qualifié pour attirer les investissements locaux et étrangers dans les secteurs clés tels que l'agriculture. Le développement de l'enseignement des technologies et de l'innovation joue un rôle fondamental pour l'insertion des producteurs locaux dans les chaînes de valeur et le développement d'activités locales porteuses de valeur ajoutée (CEA, 2015).

3.5 Évaluation de l'égalité des sexes

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont mesurées en fonction de domaines clés indiqués dans le diagramme circulaire de l'encadré 2 ci-dessous. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à une croissance durable et partagée en Afrique.

Afin d'évaluer l'ampleur des inégalités entre les sexes et de mesurer le niveau de parité et d'autonomisation des femmes en Afrique, la Commission économique pour l'Afrique a développé un outil de suivi, l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs politiques d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre des politiques et des programmes visant à mettre fin à la marginalisation des femmes.

Le calcul de la notation est effectué à partir de l'Indice de la condition féminine (ICF), l'une des composantes de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la note calculée est une moyenne arithmétique non pondérée : le rapport femmes/hommes des valeurs de l'indicateur est multiplié par 10 et le résultat est arrondi au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le plus haut niveau d'inégalité, une note de 5, un niveau de parité moyen, et une note de 10, une parité parfaite. Les niveaux de parité supérieurs à 10 représentent des situations où les femmes ont dépassé les hommes, indépendamment du niveau de développement du domaine considéré.

¹⁸ BAD, PNUD, OCDE, 2017.

La plupart des chiffres permettant de calculer les notes proviennent des données nationales disponibles les plus récentes, principalement l'Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS-2014-2015). Toutefois, pour certains indicateurs, les pays ne disposent pas de données ventilées. Les données utilisées sont alors des données internationales provenant des bases de données du BIT, de l'UNESCO, du Global Findex de la Banque mondiale, de l'UNICEF et du rapport 2015 de l'OMS sur les progrès de l'assainissement et de l'eau potable, ainsi que de l'Observatoire africain de la santé de l'OMS et de l'Union interparlementaire.

Encadré 2 : Égalité de genre et autonomisation des femmes au Congo

Au Congo, on observe une parfaite égalité des sexes pour les indicateurs suivants : le taux de survie des enfants de moins de cinq ans ; les enfants de moins de cinq ans qui ne sont pas malnutris et l'espérance de vie à la naissance. Les femmes sont plus avantagées que les hommes en matière d'accès au financement. Il y a une disparité significative entre les sexes en faveur des hommes en matière de représentation politique, avec 17 femmes détenant un siège au Parlement, contre 134 hommes, et 5 femmes sur un total de 31 ministres. Les données du Global Findex de la Banque mondiale indiquent un score de parité entre les sexes de 7 pour la proportion de la population détenant un compte au sein d'une institution financière. Ce score est le même en matière de participation à la population active. Il existe une légère disparité en faveur des hommes pour l'alphabétisation des jeunes, l'inscription à l'enseignement secondaire et supérieur ainsi que l'emploi dans le secteur non agricole.

Selon l'Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS2, 2014-2015), le taux de mortalité maternelle est de 436 pour 100 000 naissances vivantes. L'accès à une source d'eau potable est estimé à 98 % pour les zones urbaines et 57 % pour les zones rurales. L'accès à un assainissement amélioré est de 76 % pour les zones urbaines et 15 % pour les zones rurales.

Emploi : 8

| | |
|-------------------------------------|---|
| Emploi dans le secteur non-agricole | 9 |
| Taux d'activité | 7 |

Entreprise :

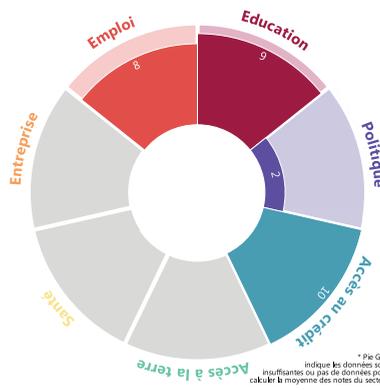
| | |
|---------------------|----------------|
| Postes de direction | pas de données |
| Propriétaires | pas de données |

Santé :

| | |
|---|----------------|
| Taux de survie avant 5 ans/1000 | 10 |
| Enfants des moins de 5 ans, sans retard de croissance | 10 |
| Espérance de vie à la naissance | 10 |
| Part de la population non infectée par le VIH | pas de données |

Indicateurs autonomes

| | |
|---|----|
| Accès à une source d'eau potable dans 15 minutes (urbain) | 98 |
| Accès à une source d'eau potable dans 15 minutes (rural) | 57 |



Education : 9

| | |
|--|----|
| Taux d'alphabétisation (des 15-24 ans) | 9 |
| Taux de scolarisation secondaire (net) | 10 |
| Taux de scolarisation dans le tertiaire (brut) | 8 |

Politique : 2

| | |
|-------------------------------|---|
| Représentation au Parlement | 1 |
| Postes Ministériels, Cabinets | 2 |

Accès au crédit : 10

| | |
|--|----|
| Compte ouvert dans une institution financière | 7 |
| Emprunt souscrit auprès d'une institution financière | 13 |

Accès à la terre :

| | |
|------------------|----------------|
| Accès à la terre | pas de données |
|------------------|----------------|

* Pie-Gât : indique les données sont insuffisantes ou pas de données pour calculer la moyenne des notes du secteur

| | | | |
|---|----|------------------------------|-----|
| Amélioration de l'assainissement (urbain) | 76 | Taux de mortalité maternelle | 436 |
| Amélioration de l'assainissement (rural) | 15 | | |

4

Analyse thématique : redynamiser le secteur agricole pour soutenir durablement la stratégie de diversification économique

La croissance vigoureuse que le Congo a enregistrée au cours de la dernière décennie ne s'est traduite ni par une création d'emplois en nombre conséquent ni par une amélioration significative du niveau de vie des populations. Cette croissance, qui est très peu inclusive, s'appuie encore largement sur des produits subissant peu de transformation, voire aucune, tels que le pétrole et les bois tropicaux. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) estime que l'ajout de valeur et la réforme structurelle sont essentiels pour que les économies africaines puissent accélérer leur croissance, en élargir la base et la soutenir durablement, afin d'améliorer les conditions sociales en créant des emplois, en réduisant les inégalités et la pauvreté, et en atténuant la vulnérabilité face aux chocs extérieurs.

Outre ses importantes ressources pétrolières et minérales, le Congo dispose de nombreux atouts naturels (climat, sols, forêts, hydrographie, etc.) et économiques (villes où se concentre la demande urbaine, pays limitrophes demandeurs de produits agricoles) qui constituent une base solide pour la transformation structurelle de son économie, notamment à travers les industries agroalimentaires. À cet égard, il y a lieu de déplorer la modeste contribution que le secteur agricole apporte actuellement à la création de richesse (5 % du PIB en moyenne entre 2000 et 2015) et il conviendrait d'explorer les conditions optimales pour améliorer la situation. Une stratégie de développement reposant sur l'essor des industries agroalimentaires promouvant un ajout de valeur et une croissance de la productivité agricole permettrait au Congo de réaliser des taux de croissance économique plus élevés et de réduire significativement la pauvreté. En effet, le développement du secteur agricole (y compris la diversification du secteur et l'expansion de l'agro-industrie) est davantage associé à une réduction de la pauvreté que d'autres secteurs de l'économie (CNUCED et al, 2017).

Cette section examine les perspectives de développement du secteur agricole au Congo à travers les divers points suivants : i) l'analyse de la situation et du potentiel du secteur agricole ; ii) la description des politiques mises en œuvre pour le développement agricole ; et iii) l'identification de quelques-uns des défis à relever afin que le secteur agricole devienne un véritable pôle de diversification économique.

4.1 Situation et potentiel du secteur agricole congolais

Bien que la baisse de la part de l'agriculture dans le PIB soit généralement perçue comme un indicateur de la transformation structurelle d'une économie, dans le cas du Congo cette baisse est davantage la conséquence négative de la découverte et de l'exploitation du pétrole. L'avènement de l'ère pétrolière dans les années 1960 s'est traduite par un abandon progressif des activités agricoles traditionnelles, et de l'industrie qui y était liée, consacrant ainsi la pétro-dépendance de l'économie congolaise, et par là le « syndrome hollandais » (PNUD 2012). Au fil du temps, la contribution du secteur agricole à la formation du PIB a diminué régulièrement, passant de 27 % dans les années 1960-1970 à 12 % dans les années 1980 et 10 % dans les années 1990-2019. Ces quinze dernières années, l'indicateur a stagné à environ 5 % du PIB contre 15,8 % pour le Cameroun et 48,3 % pour le Tchad²⁰, deux pays eux aussi exportateurs de pétrole. La production agricole est au cœur de l'agro-industrie et conditionne la performance de cette dernière. Dans le cas du Congo, étant donné ses avantages comparatifs, s'il n'y a pas de production agricole, il ne peut y avoir d'évolution en faveur d'un développement des industries agroalimentaires. Aussi, le pays demeure dans une situation de dépendance vis-à-vis des importations des denrées de première nécessité, faisant peser un fardeau élevé sur sa balance commerciale alors que les ressources ainsi utilisées pourraient servir à des acquisitions plus productives et plus susceptibles de stimuler la croissance économique.

La FAO a identifié les obstacles les plus importants à l'augmentation de la production et de la productivité agricole au Congo comme étant : i) l'insuffisance des investissements publics ; ii) le manque de matériel végétal sain et amélioré (semences, boutures, plants) ; iii) l'absence d'encadrement et d'appui aux agriculteurs et de mécanismes de financement efficaces ; iv) l'enclavement des zones rurales et le manque de structures de stockage et de transformation ; v) un régime foncier inadapté à une agriculture moderne à grande échelle et à l'économie de marché²¹ ; et vi) un climat des affaires peu favorable. A cela il faut ajouter une population rurale en baisse du fait de l'exode rural et de l'urbanisation galopante. L'agriculture est donc pratiquée, en grande partie, par une population rurale âgée et en déclin continu utilisant des techniques rudimentaires, d'où une fragilité pour l'approvisionnement en denrées alimentaires et un danger pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le pays doit donc recourir à des importations importantes de céréales et de produits de base de l'industrie agroalimentaire (huiles, produits laitiers, viandes et volailles) pour répondre à ses besoins. Cette forte dépendance aux importations de produits alimentaires (200 milliards de francs CFA en 2011)²² accroît la vulnérabilité des populations, notamment les plus pauvres, aux chocs externes, se répercutant sur les prix des denrées alimentaires.

19 FAO, 2013.

20 Base de données WDI de la Banque mondiale consultée en décembre 2017 à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS?end=2016&locations=TD-CM-CG&start=2000>.

21 FAO, 2013.

22 FAO, 2013.

Or le Congo possède un grand potentiel de développement agricole. Il abrite à lui seul 10 % des forêts denses humides africaines avec environ 22,3 millions d'hectares²³. Il bénéficie d'un potentiel hydroélectrique et compte un vaste réseau hydrographique constituant à la fois d'importants axes de circulation ainsi qu'une réserve très riche en eau douce et en ressources halieutiques. Il dispose enfin d'un atout de développement majeur avec plus de 10,6 millions d'hectares²⁴ de terres utiles à l'agriculture. Grâce à ces terres arables, le pays peut développer une grande variété de cultures équatoriales et tropicales, qu'elles soient pérennes (caféier, cacaoyer, palmier à huile, sylviculture), ou saisonnières (vivrières et industrielles), et même parfois des cultures de zones tempérées chaudes. Le fait que le pays soit situé sur l'équateur lui garantit des productions saisonnières pendant toute l'année. Il existe peu de pays en Afrique et dans le monde qui puissent alterner des cultures et des récoltes toute l'année et approvisionner ainsi régulièrement les marchés nationaux et internationaux en produits agricoles sans recours aux cultures de contre saison²⁵.

Le Congo dispose d'un immense pâturage naturel ou aménageable, riche et propice au développement de l'élevage du gros bétail, ainsi que d'un potentiel de pêche non négligeable pour contribuer à la couverture des besoins nationaux en protéines animales et pour exporter également (voir l'encadré 3). Le pays possède par ailleurs d'importants gisements de potasse, minerai essentiel à la production d'engrais agricoles, avec des ressources évaluées à 1,07 milliard de tonnes pour une production annuelle estimée à 5 millions de tonnes de potasse²⁶.

23 FAO. Données en ligne consultées le 27 décembre 2017 à l'adresse : <http://www.fao.org/countryprofiles/index/en/?iso3=COG>.

24 Ibidem.

25 PNUD, 2012.

26 Agence d'information d'Afrique centrale : article du 23 mars 2017 consulté à l'adresse : <http://adiac-congo.com/content/mines-le-congo-pourrait-devenir-premier-producteur-africain-de-la-potasse-62410>.

Encadré 3 : Les systèmes de production agricoles au Congo

Plusieurs systèmes de production agricoles existent au Congo ; quatre d'entre eux sont décrits ici en raison de leur fort potentiel de contribution à la croissance économique :

Cultures arboricoles : ce système est organisé autour de la culture de produits industriels tels que le cacao, le café, le palmier à huile.

Système axé sur la forêt : ce système est organisé principalement autour de la culture du manioc, du maïs, des haricots et du taro.

Pêche côtière artisanale : ce système repose sur la pêche maritime, la culture de la noix de coco, de la banane, des ignames et des fruits.

Système mixte axé sur les céréales et les tubercules : ce système se caractérise par l'élevage extensif de bovins. Les tubercules tels que l'igname et le manioc y occupent une part prépondérante. La pratique de l'association culturale est courante. La zone abritant ce système pourrait devenir le grenier du Congo et constituer une importante source de recettes d'exportation.



- Axé sur la forêt
- Cultures arboricoles
- Mixte axé sur les céréales et les tubercules
- Pêche côtière artisanale

Sources : FAO et Banque mondiale, 2001*

* Figure extraite du site de la FAO consulté le 27 décembre à l'adresse : <http://www.fao.org/countryprofiles/maps/map/en/?iso3=COG&mapID=601>

4.2 Politiques de développement agricole au Congo

Le secteur agricole du Congo, à l'image de celui des autres pays d'Afrique centrale, est sous-exploité. Il existe des marges de manœuvre importantes qui permettraient de dynamiser l'ensemble du secteur agricole et aussi de favoriser le déploiement effectif du potentiel agro-industriel de la sous-région.

Les autorités congolaises se sont, au cours des dernières années, dotées d'un certain nombre de cadres stratégiques devant concourir à la promotion du secteur agricole, dont l'opérationnalisation ou la mise en œuvre n'a peut-être pas été effective. Parmi ces cadres on peut citer : i) le Programme national pour la sécurité alimentaire (2008-2012) mis en place pour prendre le relai du programme spécial de sécurité alimentaire ; ii) l'élaboration des Stratégies

de développement de l'agriculture dont le principal objectif est de réduire la dépendance alimentaire du pays en augmentant la production nationale agropastorale et halieutique ; iii) l'élaboration du Plan national de développement (PND) pour la période 2012-2016, visant à accélérer la transformation économique, sociale et culturelle du pays. L'un des axes du PND 2012-2016, « croissance et diversification », avait pour but de promouvoir une croissance impulsée par le secteur privé afin de créer des emplois à travers la mise en œuvre d'une stratégie de diversification articulée autour de sept axes dont le premier est « l'agriculture et la chaîne agroalimentaire ». Un nouveau PND pour la période 2018-2022 est en cours de finalisation. Par rapport au précédent, ce plan est davantage centré sur la diversification économique autour d'un petit nombre de secteurs porteurs de croissance et générateurs d'emplois tels que le secteur agricole.

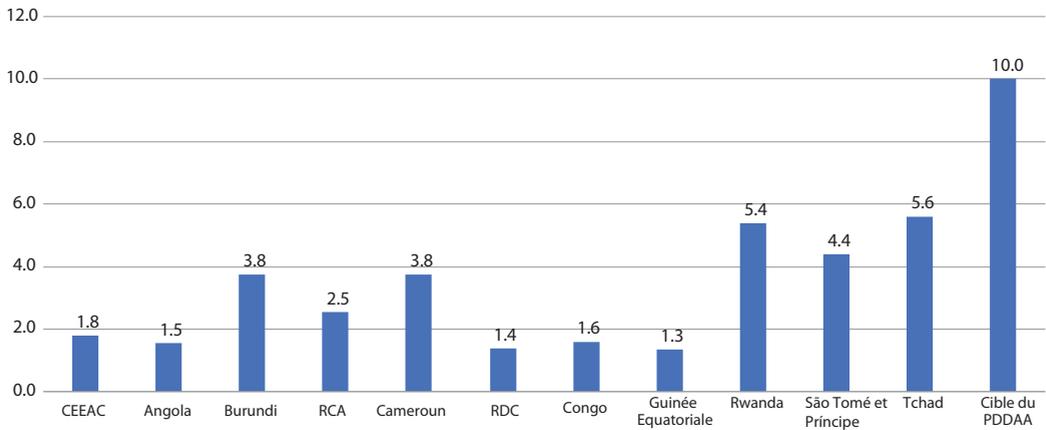
Afin d'améliorer l'efficacité des stratégies de développement agricole, le Congo, avec l'appui de la FAO, conduit depuis 2014 un recensement général de l'agriculture (RGA) qui fournit une photographie des caractéristiques structurelles du secteur. Ainsi, 1 249 783 personnes, 514 358 actifs agricoles et 3 269 villages²⁷ ont été recensés. La RGA, en mettant à la disposition des décideurs des statistiques agricoles fiables et actualisées, constitue un instrument essentiel pour orienter les décisions concernant la planification agricole et la formulation de la politique en matière de sécurité alimentaire, puis pour mesurer l'impact des différentes actions engagées sur le développement du secteur rural. On peut ainsi envisager, en améliorant la performance du secteur agricole congolais, d'améliorer aussi la sécurité alimentaire ainsi que les revenus et les conditions de vie des populations.

Les politiques de développement du secteur agricole au Congo ont pour cadre de référence le Programme de développement intégré de l'agriculture africaine (PDDAA) qui recommande aux pays africains d'allouer au moins 10 % de leurs budgets au secteur agricole et d'assurer une croissance agricole au moins égale à 6 %²⁸. Depuis son adoption en 2003, la part du budget allouée au secteur agricole (1,6 %) demeure encore loin de la cible de 10 % visée par le PDDAA (graphique 12). Ce constat est généralisé pour l'ensemble des pays de la sous-région. Le Tchad, le Rwanda et Sao Tomé-et-Principe ont fourni plus d'efforts avec 5,6 % ; 5,4 % et 4,4 % respectivement.

²⁷ FAO, 2017.

²⁸ Le PDDAA n'a connu qu'une seule évolution notable en 2014 à l'occasion de la vingt-troisième session ordinaire de l'Union africaine qui s'est tenue en juin 2014 à Malabo en Guinée équatoriale. Le PDDAA de Malabo est un dépassement du PDDAA de Maputo. Il élargit les acteurs chargés de sa mise en œuvre, qui ne sont plus seulement issus du ministère de l'agriculture.

Graphique 12 : Évolution des parts de budget allouées au secteur agricole entre 2003 et 2015 (en pourcentage)

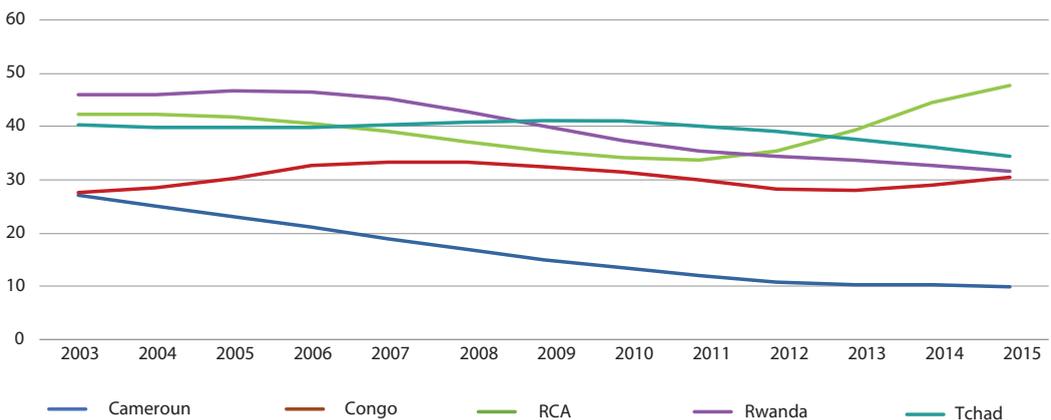


Source : CEA 2017*

* Graphique extrait de l'étude de la CEA « Exploiter le potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique Centrale » en cours de publication

Par ailleurs, le niveau d'insécurité alimentaire demeure encore élevé au Congo. Le Congo et la RCA sont les seuls pays d'Afrique centrale à n'avoir pas amorcé une tendance à la baisse de la sous-alimentation entre 2003 et 2015. Cette dernière s'est même aggravée pour le Congo à partir de 2014 (graphique 13).

Graphique 13 : Prévalence de la sous-alimentation dans certains pays de la CEEAC de 2003 à 2015 (en pourcentage de la population)



Source : Banque mondiale, WDI, données en ligne consultées en octobre 2017 à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/SN.ITK.DEFC.ZS?end=2014&locations=AO-BI-CF-CM-TD-CD-CG-GQ-GA-RW-ST&start=2000>.

4.3 Défis à relever pour transformer le secteur agricole en un pôle de diversification économique

Malgré l'engagement affiché par les autorités de développer le secteur agricole, le positionnement actuel du Congo semble indiquer qu'une agriculture moderne n'est pas encore en mesure de constituer un pôle majeur de diversification économique. Car l'évolution de ce secteur n'est pas dans une tendance favorable, à en juger par la persistance de sa modique contribution au PIB et par l'insuffisance du budget alloué à son développement. La possibilité de promouvoir la transformation des produits agricoles est contrainte par la faiblesse de la production agricole²⁹, d'une part, et le manque de compétences pour organiser une valorisation des produits en milieu rural, d'autre part. Par ailleurs, l'environnement des affaires n'est guère propice à l'attrait d'investissements locaux ou étrangers capables d'assurer l'essor d'un secteur agricole moderne. Sans être exhaustives, les recommandations ci-après peuvent contribuer à faire du secteur agricole congolais un vecteur de la stratégie de diversification économique.

Accroître la compétitivité des petites exploitations

L'accroissement de la compétitivité des petits exploitants les rendra mieux à même de saisir les opportunités offertes par le marché. Les éléments à prendre en compte dans ce domaine sont : l'amélioration des techniques de production, la diversification, la transformation et l'amélioration de la qualité des produits, ainsi que l'établissement d'un lien entre la production et les marchés porteurs et le renforcement des services d'appui, y compris les institutions commerciales, sur la base de partenariats public-privé (CEA, 2017).

Encourager les jeunes à s'investir dans la pratique de l'agriculture

Pour accroître la production agricole, l'État congolais doit encourager les jeunes à la pratique de l'agriculture pour faire face au vieillissement de la population vivant en zone rurale et qui se consacre à l'agriculture. Un accent particulier doit être mis sur : i) la formation aux métiers de l'agriculture au niveau secondaire et universitaire ; ii) la viabilisation des terres agricoles et la mise en place de mesures de soutien à l'installation des jeunes agriculteurs ; iii) le désenclavement et l'amélioration des conditions de vie en milieu rural ; iv) la facilitation de l'accès au crédit agricole, aux intrants et aux semences améliorées ; et v) la promotion de la mécanisation.

Améliorer le climat des affaires pour le développement du secteur agricole

Le climat des affaires au Congo demeure difficile au regard de la richesse du pays et des opportunités de développement du secteur privé. Le Congo figure parmi les économies les plus mal classées du monde en matière de pratique des affaires, au 177^e rang sur 190 pays dans l'édition 2017 du rapport *Doing Business*. L'amélioration du climat des affaires est essentielle pour que les investissements agricoles, nationaux ou étrangers, puissent contribuer au développement agricole à travers la hausse de la productivité, l'augmentation

²⁹ FAO 2013.

de la disponibilité alimentaire, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, le transfert de technologie et l'accès aux capitaux et aux marchés.

Relever le défi de la disponibilité et de l'accessibilité des infrastructures

Le transport, l'énergie, l'approvisionnement en eau, et les technologies de l'information et de la communication (TIC), comptent parmi les composantes essentielles des infrastructures nécessaires au développement du secteur agricole et agro-industriel. Dans le domaine des transports, il faudrait accorder la priorité à la réhabilitation des pistes rurales. Ceci permettrait de réduire la pauvreté en milieu rural en désenclavant les bassins de production. Par ailleurs, les infrastructures de stockage, de conservation et de commercialisation doivent elles aussi être développées. Étant donné que ces dernières infrastructures sont consommatrices d'espaces, des réformes foncières s'imposent afin de faciliter l'accès à la terre (CEA, 2017).

Investir davantage dans la production et dans la diffusion de statistiques agricoles

Intensifier la production agricole exige d'investir davantage dans la production et la diffusion de statistiques agricoles. Il est indispensable de collecter ces statistiques à une fréquence régulière afin d'avoir une idée réelle de l'évolution de la situation sur le terrain et de pouvoir évaluer avec justesse les programmes et politiques mis en œuvre. L'utilisation des technologies mobiles pour collecter et analyser les statistiques agricoles peut faciliter la prise de décisions. À cet égard, le Congo pourrait bénéficier de l'expertise de la CEA, qui a mené un projet de renforcement des capacités dans certains pays de la sous-région en matière d'analyse, de diffusion et d'utilisation des données statistiques du secteur agricole et rural par le biais des technologies mobiles (CEA, 2017).

Renforcer les capacités des administrations en charge du développement agricole et rural

Un aspect très important, mais souvent passé sous silence, de l'augmentation de la production agricole concerne les capacités des administrations en charge des questions agricoles et rurales³⁰. Il est primordial pour la réussite des programmes et projets de développement du secteur agricole et rural d'avoir une administration compétente dotée de ressources humaines qualifiées. Le personnel des administrations en charge des questions agricoles et rurales est généralement constitué d'agronomes. Il est important d'y intégrer d'autres spécialistes pouvant permettre d'atteindre l'efficacité et l'efficience dans la poursuite des objectifs fixés, notamment des économistes (agroéconomistes) et des sociologues ruraux (CEA, 2017).

S'inspirer des bonnes pratiques pour faire du secteur agricole congolais un moteur de la diversification des exportations

À l'instar d'expériences réussies ailleurs comme par exemple au Costa Rica, en Malaisie ou en Éthiopie, les autorités congolaises doivent élaborer des stratégies et interventions adéquates pour favoriser la diversification des exportations de produits agricoles³¹. Au Costa Rica, où

³⁰ CEA, 2017.

³¹ CNUCED et FAO, 2017.

le climat est similaire à celui du Congo, le gouvernement a pris une série de mesures, au nombre desquelles des incitations financières, afin d'encourager les exportations de produits agricoles non traditionnels tels que l'ananas, dont le Costa Rica est maintenant l'un des plus gros exportateurs au monde. L'essor de l'industrie de l'ananas costaricien a reçu une impulsion des entreprises qui innovent dans les techniques de production et le développement de produits. Ces innovations ont attiré des investissements tant locaux qu'étrangers, qui ont favorisé la croissance économique. Au Costa Rica, l'industrie de l'ananas représente environ 26 000 emplois directs³². Par ailleurs, le fait que 65 % de la production d'ananas soit réalisée par des exploitants indépendants s'est traduit par le développement des zones rurales où ces ananas sont produits. La Malaisie a enregistré des succès similaires avec la promotion des exportations d'huile de palme et a utilisé les ressources ainsi générées pour impulser son développement industriel en général. En Éthiopie, la création de groupements agricoles et de zones économique spéciales a permis d'attirer, grâce à des avantages fiscaux, des manufacturiers des secteurs agricoles dont les produits à valeur ajoutée sont destinés à l'exportation, et de créer des emplois.

32 Idem.

5. Évaluation de la qualité des données nationales

La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs : un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chacune des sources de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des données par ces diverses sources au regard de la périodicité de publication des données et de la fréquence des mises à jour prescrites par les normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée, et plus précisément la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évaluées les citations de données ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Profil pays du Congo : Evaluation de la Qualité des Données Nationales

| Indicateurs démographiques | Valeur | Evaluation |
|---|---------------|------------|
| Population (Million) | 4,936(2016) | 1 |
| Enfant (0-14 ans) | 38,4 % (2016) | 1 |
| Adultes (15-64 ans) | 58,7 % (2016) | 1 |
| Plus de 65 ans | 2,9 % (2016) | 1 |
| Population Urbaine (%) | 56,5 (2016) | 1 |
| Taux de croissance annuel moyen (%) | 2,6 (2016) | 1 |
| Indice synthétique de fécondité | 4,8 (2015) | 3 |
| Espérance de vie à la naissance: (années) | 64,1 (2015) | 7 |

| Indicateurs clés macroéconomiques et sectoriels | Valeur | Evaluation |
|--|---------------|------------|
| Taux de croissance réel du PIB (%) | -1,6 % (2016) | 3 |
| PIB nominal (en milliards de FCFA) | 4792,5 (2016) | 3 |
| PIB a prix constant prices(en milliards de FCFA) | | 3 |
| Inflation – évolution annuelle(%) | 4,6 (2016) | 3 |
| Solde compte courant (en % du PIB) | -83,0 (2016) | 3 |

| Tendances économiques et indicateurs de performance | Valeur | Evaluation |
|--|---------------|------------|
| Flux d'IDE (en milliards de dollars É.-U.) | 2 000 (2016) | 6 |
| Exportations totales (en milliards de dollars de FCFA) | 2448 (2016) | 3 |
| Exportations de pétrole brut (en milliards de FCFA) | 1757,1 (2016) | 3 |
| Importations totales (en milliards de FCFA) | 5646 (2016) | 3 |
| Formation brute de capital fixe (en milliards de FCFA) | 5492,4 (2016) | 3 |

| Éducation et emploi | Valeur | Evaluation |
|---|-------------|------------|
| Taux d'alphabétisation (15-24 ans) (%) | 91,0 (2015) | 1 |
| Taux net de scolarisation Primaire (%) | 96,5 (2015) | 1 |
| Taux d'achèvement du primaire % | 91,0 (2015) | 1 |
| Indice de parité filles/garçons | 1,00 (2015) | 1 |
| Taux net de scolarisation des filles au primaire % | 95,5 | 1 |
| Ratio emploi-population totale (%) | 65,7 (2012) | 1 |
| Population en dessous du seuil international de pauvreté (1,25 dollars É.-U. par jour): (%) | 46,5 (2011) | 1 |
| Taux de chômage total (%) | 11,3 (2014) | 1 |

| Santé | Valeur | Evaluation |
|--|-------------|------------|
| Taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000 | 54,1 (2016) | 7 |
| «Taux de mortalité maternelle pour 100000 naissances vivantes: 267,7 (2014)» | 436 (2015) | 1 |
| Pourcentage des enfants de moins de 5 ans en insuffisance pondérale (%) | 12,3(2015) | 1 |
| Taux de mortalité infantile pour 1 000 | 38,5 (2016) | 7 |
| Naissances assistées par un personnel de santé qualifié | 94,4 (2015) | 7 |
| Taux de prévalence VIH/sida parmi population âgée de 15-49 ans | 3,1 (2016) | 7 |

Codes des sources de données

1. Données nationales officielles (INS)
<http://www.cnsee.org/> et MICS 2014-2015
2. Direction Generale de l'Economie
3. Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
4. Division des Statistiques des nations Unies (DSNU) et INS
<http://comtrade.un.org/>
<http://data.un.org/>
5. Division de la population de l'Organisation des Nations Unies
6. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
<http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary>
<http://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html>
7. Banque mondiale

vert indique une « bonne » source de données, jaune une source « satisfaisante » et rouge une source « à améliorer ».

Bibliographie

BAD, OCDE, PNUD (2017) : Perspectives économiques en Afrique, République du Congo.

Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) (2017) : Cadrage macroéconomique, novembre 2017.

Banque mondiale (2017). Doing Business 2017 : Égalité des chances pour tous. Washington: Banque mondiale. DOI : 10.1596/978-1-4648-0948-4. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

CNUCED et FAO (2017) : Rapport sur les produits de base et le développement : Marchés des produits de base, croissance économique et développement, Genève et New York, 2017.

Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2017) : « Exploiter le potentiel de l'agro-industrie pour soutenir la transformation structurelle en Afrique centrale », en cours de publication.

CEA (2015) : Rapport économique sur l'Afrique 2015 : L'industrialisation par le commerce, Addis-Abeba, mars 2015.

CEA (2014) : Rapport économique sur l'Afrique : Politique industrielle dynamique en Afrique : Institutions innovantes, processus efficaces et mécanismes flexibles, Addis-Abeba, mars 2014.

CEA (2013) : Rapport économique sur l'Afrique : Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique, Addis-Abeba, mars 2013.

Direction générale de l'économie (2017) : Prévisions macroéconomiques et financières au Congo sur la période 2017-2018, présenté au cours du Séminaire sur la conjoncture économique deuxième semestre 2017 et prévisions à court terme dans les pays de la CEMAC, Douala, 2-6 octobre 2017.

FAO (2017) : La République du Congo et la FAO : Renforcer les capacités pour le développement agricole durable et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, bulletin d'information de la FAO, Brazzaville, juillet 2017.

FAO (2013) : Cadre de programmation Pays-FAO/CONGO-Brazzaville, 2013-2016.

FAO et Banque mondiale (2001) : Systèmes de production agricole et pauvreté : Améliorer les moyens d'existence des agriculteurs dans un monde en changement, Rome, 2001.

Institut national de la statistique (2011) : Enquête congolaise auprès des ménages (ECOM 2) : analyse du « module relatif aux indicateurs de base du bien-être » (questionnaire QUIBB), Brazzaville.

Institut national de la statistique (2011) : Enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESIC, 2009), rapport d'analyse, Brazzaville.

Institut national de la statistique (2014) : Deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Congo, enquêtes 1-2 phase 1, Brazzaville, février 2014.

Institut national de la statistique (2015) : Enquête par grappes à indicateurs multiples, MICS5 Congo 2014-2015, Rapport de résultats clés, Brazzaville, novembre 2015.

PNUD (2012) : Étude sur la vulnérabilité de l'économie congolaise et ses perspectives de diversification, juin 2012.

UNCTADstat : Données en ligne.

UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.